

N° de Prix	Désignation	Unité	Prix Unitaire
<b><u>A1</u></b>	<p><b><u>REALISATION D'UN BRANCHEMENT NEUF EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF</u></b></p> <p>Ce prix s'applique pour la création d'un branchement neuf d'assainissement collectif sur un réseau existant, établi pour <u>une longueur jusqu'à 7ml avec un regard de branchement d'une profondeur jusqu'à 1m (dessus de tuyau en sortie de regard), et d'une profondeur du réseau principal jusqu'à 2.20m (dessus de tuyau).</u> La longueur est mesurée (en projection horizontale) à partir du collecteur jusqu'au regard de branchement.</p> <p>Ce prix comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'installation de chantier et la signalétique temporaire avec toutes les sujétions liées à la sécurité du chantier (barrières de protection, mesures de circulation, etc ...).</li> <li>• Le terrassement en tous terrains : fouilles - remblaiement - compactage de la tranchée - étalements et blindages - épaissements.</li> <li>• Les sujétions liées à la présence en fouille des réseaux divers (loi anti-endommagement).</li> <li>• L'enlèvement des déblais en excès ou impropres au remblayage, les frais de décharge.</li> <li>• La fourniture et la pose des tuyaux PVC CR 8 Ø125mm, y compris pièces de raccord, coupes et façon des joints d'étanchéité.</li> <li>• Le raccordement sur le collecteur principal y compris pièces de raccord, coupes et façon des joints d'étanchéité.</li> <li>• La fourniture et la pose du regard de branchement (tabouret PVC Ø315mm) à 1 m de profondeur (dessus de tuyau en sortie de regard) y compris la fonte ductile classe C250 articulée, pièces de raccord, coupes et façon des joints d'étanchéité.</li> <li>• Le grillage avertisseur de couleur marron muni de fil métallique détectable.</li> <li>• La réfection provisoire éventuelle et définitive suivant les prescriptions du règlement de voirie (sauf pavage et revêtements spéciaux).</li> </ul>	UNITE	<b><u>2 340 €</u></b>
<b><u>A2</u></b>	<p><b><u>PLUS-VALUE POUR LINÉAIRE DE BRANCHEMENT SUPPLÉMENTAIRE (&gt; à 7.00ml)</u></b></p> <p>Ce prix s'applique sur la fourniture, le terrassement et la pose de tuyau de branchement au-delà de la longueur forfaitaire de 7 mètres.</p> <p>Il comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le terrassement en tous terrains : fouilles - remblaiement - compactage de la tranchée - étalements et blindages - épaissements.</li> <li>• Les sujétions liées à la présence en fouille des réseaux divers (loi anti-endommagement).</li> <li>• Les sujétions liées à la sécurité du chantier (barrières de protection, mesures de circulation, etc ...).</li> <li>• L'enlèvement des déblais en excès ou impropres au remblayage, les frais de décharge.</li> <li>• La fourniture et la pose des tuyaux PVC CR 8 Ø125mm, y compris pièces de raccord, coupes et façon des joints d'étanchéité.</li> <li>• Le grillage avertisseur de couleur marron muni de fil métallique détectable.</li> <li>• La réfection provisoire éventuelle et définitive suivant les prescriptions du règlement de voirie (sauf pavage et revêtements spéciaux).</li> </ul>	ML	<b><u>10.00 €</u></b>
<b><u>A3</u></b>	<p><b><u>PLUS VALUE POUR UNE SURPROFONDEUR</u></b></p> <p>Ces prix rémunèrent la surprofondeur du branchement. Ils sont appliqués dès lors que la profondeur du regard de branchement (Tabouret PVC Ø315mm) dépasse 1 m (dessus de tuyau à la sortie du regard) et si la profondeur du collecteur principal est supérieure à 2,20m au-dessus du tuyau.</p> <p>Ils comprennent les plus-values engendrées par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le terrassement en tous terrains : fouilles - remblaiement - compactage de la tranchée - étalements et blindages – épaissements</li> <li>• Les sujétions liées à la présence en fouille des réseaux divers (loi anti-endommagement)</li> <li>• L'enlèvement des déblais en excès ou impropres au remblayage, les frais de décharge</li> <li>• Les sujétions sur la pose des tuyaux et les pièces de raccord</li> </ul>	/	/

<b>A3a</b>	<b><u>Plus-Value pour une surprofondeur du réseau principal (&gt; à 2,20 m)</u></b> Ce prix s'applique à la profondeur au-delà de la prévision de 2.20 m dessus de tuyau du collecteur principal.	CM	<b><u>6.00 €</u></b>
<b>A3b</b>	<b><u>Plus-Value pour une surprofondeur du regard de branchement (&gt; à 1.00 m)</u></b> Ce prix s'applique à la profondeur au-delà de la prévision de 1 m dessus de tuyau à la sortie du regard et à la demande de l'utilisateur, en cas de circonstances particulières et après accord exprès du SIRA.	CM	<b><u>6.00 €</u></b>
<b>A4</b>	<b><u>PLUS VALUE POUR UNE REFECTION SPECIALE</u></b> Ces prix rémunèrent une plus-value pour une réfection spéciale du nouveau branchement créé. Ils comprennent les plus-values engendrées par la fourniture, la mise en œuvre et toutes sujétions liées à la prestation.	/	/
<b>A4a</b>	<b><u>Plus-Value pour une réfection spéciale en Pavés</u></b> Ce prix s'applique sur une plus-value pour une réfection spéciale du nouveau branchement créé en Pavés, y compris la fourniture, la pose et toutes sujétions liées à la prestation.	M <sup>2</sup>	<b><u>33.00 €</u></b>
<b>A4b</b>	<b><u>Plus-Value pour une réfection spéciale en Asphalte</u></b> Ce prix s'applique sur une plus-value pour une réfection spéciale du nouveau branchement créé en Asphalte, y compris la fourniture, la pose et toutes sujétions liées à la prestation.	M <sup>2</sup>	<b><u>17.00 €</u></b>
<b>A4c</b>	<b><u>Plus-Value pour une réfection spéciale en Enrobés de Couleur</u></b> Ce prix s'applique sur une plus-value pour une réfection spéciale du nouveau branchement créé en Enrobés de couleur, y compris la fourniture, la pose et toutes sujétions liées à la prestation.	M <sup>2</sup>	<b><u>33.00 €</u></b>
<b>A5</b>	<b><u>PLUS VALUE POUR PIQUAGE DU BRANCHEMENT SUR REGARD DE VISITE</u></b> Ce prix rémunère une plus-value pour un piquage du branchement sur un regard de visite existant, quelque soit sa nature ou son diamètre. Ils comprennent les plus-values engendrées par le carottage du regard existant, de l'étanchement et toutes sujétions liées à la prestation.	UNITE	<b><u>150.00 €</u></b>
<b>A6</b>	<b><u>PLUS VALUE POUR LA REALISATION DU BRANCHEMENT EN Ø 160 MM</u></b> Ce prix rémunère une plus-value pour la réalisation du branchement en PVC CR8 de Ø160mm à la place du Ø 125mm sur demande de l'utilisateur et après accord du SIRA. La plus-value s'appliquera également sur le linéaire de tuyau (7ml) prévu dans le Prix N°A1	ML	<b><u>1.00 €</u></b>
<b>A7</b>	<b><u>PLUS VALUE POUR LA FOURNITURE ET POSE D'UN TABOURET PVC DE Ø 400mm</u></b> Ce prix rémunère une plus-value la fourniture et la pose d'un tabouret PVC de Ø 400mm à la place du tabouret PVC de Ø 315mm prévu dans le Prix N°A1.	UNITE	<b><u>21.50 €</u></b>